

SEANCE DU 8 Février 2019

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 19 Présents : 16

Date de la Convocation : 01/02/2019

Date d'affichage : 01/02/2019

ORDRE DU JOUR :

- TRAVAUX DE BATIMENT - ATELIERS MUNICIPAUX - Electricité - 2019/001
- ACQUISITION FONCIERE - 2019/002
- ACQUISITION D'UNE SERRE - 2019/003
- Demande de subvention de l'école primaire - 2019/004

L'an 2019, le 8 Février à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian BRANLE, Maire, Vice-Président du Conseil Départemental.

PRESENTS :

BRANLE Christian	TRESSOU M.-Hélène	LAUNOY Alain	ECHIVARD M.-Claude
FROBERT Jean-Claude	CARILLON Pascal	FABRE Nathalie	
PESENTI Daniel	CHARVOT Catherine	MANNEQUIN Jacques	BOUMAZA Malika
GNAEGI Éric	DURAND Jacqueline		DUVAL Francelise
ETIENNE Eric	ROGER Anne		

ABSENTS :

- M. BARBE Didier, pouvoir à Mme DUVAL Francelise
- M. BORDELOT, pouvoir à Mme DURAND Jacqueline
- Mme LEBLANC Michèle, pouvoir à Mme TRESSOU Marie-Hélène

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme DURAND Jacqueline

+++++

Remarques et précisions apportées sur le PV DU 16 novembre 2018 :

1 - Visite surprise d'une personne de la commune à la cantine de l'école primaire suite à une remarque d'une maman d'élève pour un service non satisfaisant : les démarches ont été engagées pour apporter une amélioration.

2 - Aborder la continuité du Club des Ados : Projet en réflexion avec les PEP 10

Remarques et précisions apportées sur le PV DU 14 décembre 2018 :

- Fossé du Gué Hongre : devis demandé et la commission "bâtiments, Voirie et Infrastructures" se réunira prochainement pour prendre des décisions.

Suite à ces remarques, le Conseil municipal

- ADOPTE le P.V de la séance précédente

+++++

2019/001 - TRAVAUX DE BATIMENT - ATELIERS MUNICIPAUX - Electricité

RAPPELLE qu'il vient d'être procédé à l'extension des ateliers municipaux, mis à disposition des services techniques de la commune.

DIT qu'il convient de procéder à l'alimentation et l'équipement électrique du nouveau bâtiment.

PROPOSE de retenir le devis de l'entreprise PETTAZZONI, électricité, pour un montant de 6 510€ 50 TTC.

DIT que les crédits suffisants sont inscrits au budget général de la commune – section investissement.

POUR : 19	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

2019/002 - ACQUISITION FONCIERE

DONNE CONSAISSANCE d'un courrier émanant de Madame MIREUX Monique, informant la commune et faisant part de son intention de vendre un terrain d'une surface de 81 a 50 ca, à prélever sur la parcelle cadastrée ZI 53, lieudit « Champ Viard » et jouxtant l'actuelle Auberge des Prairies.

PRECISE que le prix demandé est fixé à 3€ HT le M2, hors frais de notaire, à charge de l'acquéreur.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Considérant

- l'intérêt pour la commune de constituer de la réserve foncière
- la situation géographique de ce terrain (proximité de la zone d'activités de Courteranges)

SE PRONONCE favorablement pour cette acquisition

S'ENGAGE à inscrire les crédits correspondants au budget général de la commune, section investissement.

DONNE MANDAT au Maire pour régulariser cette acquisition et signer les pièces et actes à intervenir

POUR : 19	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

+++++

2019/003 - ACQUISITION D'UNE SERRE

RAPPELLE que chaque année, la commune élabore un programme de fleurissement.

Afin de doter les services techniques, des structures nécessaires,

DECIDE de procéder à l'acquisition d'une serre de 9m x 4m

RETIENT le devis de la société Les Serres Tonneau, pour un montant de 1929.60 € TTC

DIT que cette dépense sera financée sur les crédits inscrits au budget général – section Investissement

POUR : 19	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

+++++

2019/004 - Demande de subvention de l'école primaire

Monsieur le Maire donne lecture des courriers en date du 26 novembre 2018 et du 7 janvier 2019 de la Directrice de l'école primaire, sollicitant le financement des droits d'entrée et du transport des enfants à la piscine.

Monsieur le Maire rappelle les aides actuelles attribuées à l'école primaire,

Pour l'aider à financer ce projet, et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal

- DECIDENT

- de prendre en charge le coût du transport pour se rendre à la piscine d'un montant de 117€ par trajet aller-retour et de 12 séances, suivant le devis présenté d'un montant de 1404 €.

- CHARGENT le Maire de signer le devis correspondant et d'inscrire les crédits nécessaires, au budget général de la commune – section fonctionnement.

POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 1
-----------	------------	-----------------

+++++

Questions diverses :

- Maison de service au public -information
- Service animaux errants, le dispositif de Troyes Champagne Métropole est opérationnel
- une seule Directrice pour l'école primaire et l'école maternelle, à la rentrée
- Organisation du 14 juillet 2019, nouveau programme
- Convention commune et SDIS, à venir
- Information : Exercice militaire « Grand Duc 2019 » du 24 avril au 07 mai 2019
- Cours informatiques - Appel d'offres en cours au Conseil départemental, gestionnaire du projet

Séance levée à 21:00